

Transports scolaires



Les parents :

- Prennent les dispositions nécessaires afin que leur(s) enfant(s) arrive(nt), quelques minutes avant l'horaire indiqué, à l'arrêt du bus.
- Veillent à ce que leur(s) enfant(s) se comport(ent) correctement sur le chemin de l'arrêt du bus et dans le véhicule.
- Utilisent l'adresse e-mail **transports@enfance-jeunesse.ch** pour signaler, à la commission des transports scolaires, un problème ou poser une question.
- Expliquent à leur(s) enfant(s) le sens des engagements mentionnés au premier chapitre de cette charte, et se portent garants de leur compréhension et accord.

La commission des transports :

En font partie des représentants de Enfance & Jeunesse et de la direction des écoles

- Organise les transports scolaires.
- Délivre, gratuitement, un titre de transports aux élèves.
- Collabore avec les entreprises de transports et les accompagnatrices.
- Distribue la présente charte aux jeunes concernés.
- S'assure qu'une bonne explication de cette charte soit donnée en début d'année et rappelée régulièrement. La charte est également disponible sur le site internet **www.enfance-jeunesse.ch**
- Entretient la communication avec les parents en répondant, notamment, aux courriels adressés à l'adresse **transports@enfance-jeunesse.ch**
- Convoque les parents et leur enfant si ce dernier met, par son attitude, en danger ses camarades ou lui-même ou s'il se livre à des actes répréhensibles. Le jeune risque des sanctions, dont l'exclusion définitive, et dans les cas les plus graves, le dépôt d'une plainte au Tribunal des mineurs.
- Etablit une charte avec les chauffeurs et veille au respect de celle-ci.



Enfance & Jeunesse

Association intercommunale de Rolle et environs

Règlement et infos sur les transports scolaires disponibles sur les sites internet:

www.enfance-jeunesse.ch

www.eps-rolle.ch

www.isesame.ch

Charte

Pour les élèves de 7P à 11S :

- J'attends l'arrivée et l'immobilisation du bus derrière la ligne de sécurité avant d'y monter sans bousculade. Je salue et respecte le chauffeur.
- Je voyage avec mon titre de transports sur moi.
- Je respecte les autres passagers qui ont droit, tout comme moi, à un transport de qualité et n'occupe pas de siège avec mes affaires.
- Je respecte le matériel, les abribus et, par conséquent, je n'y appose pas de graffitis, de gravures, de brûlures, de déchirures, ni autres traces indécrites de mon passage.
- J'ai droit à un bus propre et je ne le sale pas délibérément.
- Je ne mets pas les pieds sur les sièges.
- Le véhicule est la propriété du transporteur et je suis conscient qu'en y commettant des dégâts ou déprédations, je risque une accusation de vandalisme, ce qui peut m'amener devant le Tribunal des mineurs.
- Comme dans le cadre de l'école et de mes autres activités, je n'ai pas le droit d'avoir en ma possession des armes, des cigarettes, de l'alcool et toutes autres substances ou objets illégaux.
- Pour des raisons de sécurité, je m'engage à ne pas utiliser des objets tels que ciseaux, cutters, sarbacanes, pétards, allumettes ou briquets, etc... Je suis assez grand pour savoir quel objet peut être dangereux dans un véhicule au milieu d'autres passagers.
- Je me conforme aux instructions des chauffeurs et des accompagnatrices.

L'accompagnatrice socioculturelle du Sésame

pour les transports scolaires:

- Accompagne les jeunes dans le bus, afin de créer une relation de confiance et de s'assurer du bon respect des règles et du comportement adéquat des élèves.
- Accueille les jeunes lors de certaines attentes aux arrêts de bus. Elle est aussi présente lors des déplacements entre l'école et les arrêts de bus.
- Assure un tournus dans les bus du réseau de l'arrondissement scolaire.
- Intensifie sa présence dans certains bus, si la situation le demande.
- Ne prend aucune décision en ce qui concerne les éventuelles sanctions ou convocations, mais informe la commission des transports de tout débordement constaté ainsi que du non-respect de la présente charte.
- Collabore avec la commission des transports, les chauffeurs et les patrouilleurs (euses) scolaires.
- Reste disponible auprès des jeunes pour dialoguer et pour informer la commission des transports des difficultés rencontrées par les jeunes.

La commission des transports

Email : **transports@enfance-jeunesse.ch**

